



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMONT
Mlle Badiâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE.

Membres absents :

M. Jean-François GONDELLIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAUPUIS
M. François-André ALLAERT	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Roland PONSAA	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Philippe GUYARD	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Gilles TRAHARD	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Noëlle CABBILLARD	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Université de Bourgogne - Centre d'Etudes chinoises - Aide au développement du centre - Demande de subvention

Depuis sa création en octobre 2008, avec le soutien de l'Université de Bourgogne et du Conseil Régional de Bourgogne, le Centre d'Etudes Chinoises (CECUB) a expérimenté de nouveaux dispositifs éducatifs mis en place. Il a accueilli une soixantaine d'élèves (étudiants et personnes extérieures), qui suivent différents cours de chinois à l'uB et une trentaine d'étudiants chinois, inscrits dans les différentes facultés de l'uB à Dijon, sans compter des usagers ponctuels du centre comme des personnels de l'uB ayant des coopérations ou en rapport avec la Chine.

Le CECUB, c'est :

- un lieu d'enseignement de la langue et de la culture chinoise ;
- un lieu de réflexion scientifique et d'innovation pédagogique ;
- un lieu de rencontres inter-culturelles et de convivialité ;
- un lieu de préparation des mobilités étudiantes et enseignantes vers la Chine.

Le CECUB commence à se faire connaître en Chine et en France. Ainsi, les responsables d'éducation de l'Ambassade de Chine sont convaincus de la démarche originale et efficace du centre et ont accordé l'affectation de deux enseignants formés en chinois langue étrangère, à la prochaine rentrée universitaire 2010-2011, afin de renforcer l'équipe pédagogique du CECUB. Les financements principaux de ces enseignants seront pris en charge par la Chine. Ces deux enseignants permettront au centre de constituer une équipe de recherche et d'innovation didactique. Ils permettront également l'ouverture de cours et d'enseignements pratiques réguliers et flexibles, mais aussi de cours intensifs pour des besoins ponctuels, liés notamment à des départs urgents vers la Chine, pour des étudiants comme pour des personnels.

Le CECUB bénéficie d'activités annexes, telles que des festivités pédagogiques (nouvel an chinois), des animations (conférences en deux langues, participation à l'accueil de délégations chinoises, confection d'un site web...), une cellule de rédaction-traduction...

Toute l'ambition de Centre d'Etudes Chinoises de l'Université de Bourgogne -enseigner la langue et la culture chinoises, faciliter les échanges avec la Chine, accroître les mobilités et les rencontres interculturelles, créer un lieu de colloque- est soutenue par le parrainage du grand artiste international Yan Pei-Ming.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université de Bourgogne, UniversCités, approuvée par le Conseil de Communauté le 25 juin 2009, le Grand Dijon et la Ville de Dijon s'engagent à financer la création ou le maintien de formations, estimées importantes pour le territoire.

En application de cette convention et au vu du budget prévisionnel, communiqué par le Centre d'Etudes Chinoises, il est proposé d'accorder à l'Université de Bourgogne, une participation financière de 1 000 €, afin d'aider au développement du CECUB.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 1 000 € au titre de l'exercice 2010, à l'Université de Bourgogne, afin d'aider au développement du Centre d'Etudes Chinoises ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- de dire que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 JUIN 2010



Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Pierre PRIBETICA

Convocation envoyée le 18 juin 2010
Publié le 25 juin 2010
Déposé en Préfecture le

28 JUIN 2010



Centre d'Etudes Chinoises (CECUB)
BUDGET PREVISIONNEL

Vu pour être annexé à la délibération n° 48
du Conseil de Communauté du 24 juin 2010
Dijon, le 25/06/2010

Pour le Président,
Le Vice-Président



P. Ribes
Pierre PRIBES

RECETTES		DEPENSES	
• Inscriptions des usagers	4 300 €	• Enseignement et encadrement	8 000 €
• Subvention université de Bourgogne	18 000 €	• Accueil enseignants chinois	9 000 €
• Subvention Conseil Régional de Bourgogne	15 600 €	• Responsabilité du centre	2 035 €
• Subvention Grand Dijon	1 000 €	• Gestion administrative par le CFOAD	3 106 €
		• Frais de mission	7 000 €
		• Equipement	6 759 €
		• Frais de réception	3 000 €
TOTAL TTC	38 900 €	TOTAL TTC	38 900 €